

*Plusieurs obs -
17.2.80.
20303502*

**GROUPEMENT DE
COMPAGNIE
DE
BRIGADE
DE**

PROCES-VERBAL

**P.V. N° 369 du
21 Mars 1980**

L'An mil neuf cent quatre vingt, le vingt et un Mars,
Nous soussigné:

J. _____, Gendarme, à la brigade de

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées,
agissant en uniforme, et conformément aux ordres de nos chefs.

PREAMBULE

**RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS**

Le 21 Mars 1980, à 9 heures 30, au bureau de notre brigade se
présente monsieur D. _____, demeurant
à _____, qui nous déclare qu'il a été témoin de pas-
sage et de faits concernant des Objets Volants Non Identifiés.

**Objet
non Identifié**

CONSTATATIONS ET MESURES PRISES

D.V.N.I.)

5° Expédition

L'intéressé nous déclare que les faits se sont passés alors
qu'il circulait à bord de son véhicule, une première fois en dé-
but d'année 1980, une seconde fois le 17 Février 1980 et une der-
nière fois le 19 Mars 1980. Cette personne a vu plusieurs boules
blanches qui suivaient son véhicule.

Vu et transmis
par le Commandant
de Brigade

L'apparition du début d'année s'est produite sur la nationale
à hauteur de l'agglomération de _____) à en-
viron cinq kilomètres de _____.

à
Monsieur le Ministre
des Armées.

La seconde vision s'est déroulée sur une route Départementale
entre _____ et _____ dans le département de _____)

A le 21.6.80

Quant à la dernière vision; elle a eu lieu sur le C.D. _____ en-
tre les Bornes de _____ et _____ à environ cinq cent mètres
de _____.

ENQUETE

Le 21 Mars 1980, à 9 heures 45, entendons:

D. _____, né le _____ à _____, fils de
N. _____ et de P. _____, célibataire, Horticul-
teur, demeurant à _____
Nationalité Française, qui nous déclare:

" En début d'année 1980, je ne peux vous préciser le jour exact
il était 19 heures et je me trouvais sur la route Nationale
un peu avant l'agglomération de _____). Je ven
mais de _____ pour me rendre à _____, à mon domicile.

" J'ai aperçu subitement derrière mon véhicule deux boules d'o-
un blanc très pur et lumineux à la fois. Ces boules étaient d'un
diamètre inférieur à un mètre, elles étaient fixes et suivaient le
véhicule.

" Au bout de quelques instants, j'ai vu apparaître sur le par-
brise avant du véhicule, des faisceaux lumineux de couleur mau-
ves, ressemblant à des ultraviolets.

CODÉ

" Mon chien de race Coker qui se trouvait avec moi, a sauté de la place avant à la place arrière en grognant, mais pas d'une façon habituelle. Pris de peur et d'angoisse, j'ai subitement accéléré et freiné, s'est à ce moment que les boules ont disparu.

" Ces faits se sont passés dans un temps très court, une minute environ.

" Environ un kilomètre après la sortie de l'agglomération de , les faits se sont reproduit dans les mêmes conditions.

" Je tiens à signaler qu'au moment de ces faits j'avais un véhicule de sport et qu'au moment où j'ai accéléré, j'ai atteint une vitesse d'environ cent quarante kilomètres heures, et que les boules me suivaient toujours et qu'elles ont disparues quand des véhicules son venu en sens inverse.

" Mon chien, une fois revenu à sa place, a été très malade, puisqu'il a vomit.

" En rentrant à mon domicile, un poste radio qui était en panne depuis plusieurs semaines, fonctionnait alors qu'il n'y avait personne à mon domicile.

" Lorsque ma concubine est rentrée de son travail, elle m'a affirmé qu'elle n'était pas rentrée au domicile depuis le matin.

" Le deuxième fait s'est passé en , sur une route Départementale entre et , la nuit était très claire. Je me trouvais en compagnie de ma concubine M L et de mon petit neveu O D , agé de ans.

" Tout à coup mon neveu m'a prévenu qu'une lumière blanche, se trouvait à une cinquantaine de mètres au dessus du véhicule.

" J'ai regardé dans le ciel et j'ai effectivement vu une grosse boule blanche qui se déplaçait à notre vitesse. Puis tout à coup elle a disparu en laissant des traces blanchâtres derrière elle.

" Ma concubine a été témoin des faits.

" Poursuivant notre route nous sommes arrivés chez nos amis, et lorsque nous leur avons relaté les faits, ils ont déclaré avoir vu à plusieurs reprises des boules blanches.

" Le soir, vers une heure du matin alors que je m'apprêtais à me coucher, j'ai vu cette boule blanche qui se déplaçait dans le ciel. Lorsque j'ai voulu aller chercher des jumelles pour pouvoir l'observer, mais quand je suis revenu elles avaient disparu.

" Ma concubine a été prise de panique en voyant ces faits.

" Le 19 Mars 1980, vers 21 heures 30, j'ai quitté mon domicile pour me rendre au distributeur automatique afin de retirer de l'argent. Voulant essayer mon véhicule qui avait des problèmes de carburation, j'ai emprunté la Route Nationale , en direction de , arrivé à la Hauteur des Bornes de , j'ai emprunté le C.D. en direction de . Je ne sais pas pourquoi j'ai emprunté cette route.

" Il était environ 22 heures quand tout à coup, une apparition s'est produite dans mon véhicule. Il s'agissait d'une chose d'apparence humaine, ressemblant à un homme grand et beau. Cet homme avait les cheveux blonds et longs. Je ne peux vous dire la couleur de sa peau, et il ne me paraissait pas stable. Il m'a tenu les propos suivants: " ~~Cela fait~~ fait, trois fois que l'on vous contacte notamment en , nous allons envahir la terre.

" Ensuite je ne peux vous dire ce qui s'est passé, j'ai un trou de mémoire d'environ une demi heure et je me suis retrouvé dans mon véhicule devant la maison de mes parents qui demeurent à . J'ai frappé aux volets de la maison et mes parents venaient ouvrir

" Pendant environ trois minutes je n'ai pas pu m'expliquer C'est ensuite que j'ai raconté les faits à mes parents qui ont été sceptiques.

" Mon frère est venu m'accompagner à mon domicile où je suis rentré?

" Le lendemain, c'est à dire le 20 Mars 1980, le docteur A demeurant à , est venu me voir afin de me consulter.

" Ce qui me pousse à dire que je n'ai pas rêvé, c'est qu'à l'émission régionale de 19 heures , il a été dit que des gens avaient aperçu des O.V.N.I. dans le ciel de . Avant ces faits je n'ai jamais rien vu de semblable.

" Je me tiens à votre disposition pour tout ce qui concerne cette affaire.

A le 21 Mars 1980 à 11 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y ajouter, à y changer ou à y retrancher

La personne entendue

L . A . P . J .

(A signé au carnet de déclarations)

Ce même jour, à 19 heures 30, entendons:

L _____, M _____, née le _____ à _____, fille de D _____ S _____, célibataire, vendeuse, demeurant _____ à _____), de Nationalité Française, qui nous déclare:

" J'ai été témoin des faits qui se sont déroulés en le 18 Février 1980, il était environ 21 heures 15. J'ai vu une boule blanche et lumineuse d'un diamètre que je ne peux évaluer. Cette boule se trouvait au dessus du véhicule et se dirigeait vers le véhicule. Elle a disparu subitement en laissant une traînée blanchâtre derrière elle.

" Ces faits se sont déroulés sur une route départementale située en _____ et _____. C'est le neveu de J _____ qui nous a prévenu de l'arrivée de la boule blanche.

" Arrivés chez nos amis, nous leur avons raconté les faits et ceux-ci n'ont pas paru étonnés, nous disant que ce n'était pas la première fois que ce phénomène se produisait?

" Vers 1 heures le 18 Février 1980, alors que nous nous trouvions dans notre chambre, nous avons aperçu une boule blanche qui se trouvait à côté de la maison. Cette lumière n'a duré que quelques secondes puis a disparu.

" A ce moment, j'ai eu très peur, et je n'ai pas osé regarder plus longtemps.

" Je sais que mon concubin, monsieur D _____ J _____ a été témoin de faits semblables, mais j'avoue qu'au début je n'y croyais pas. Mon opinion a changé depuis que j'ai été moi-même témoin de même faits.

" Lorsque J _____ est rentré le soir du 19 mars 1980, accompagné par son frère, je l'ai trouvé _____ comme si il avait reçu un choc. Quelques instants avant sa mère m'avait téléphoné pour me dire qu'elle n'avait jamais vu son fils dans cet état.

" Avant tous ces faits il ne s'était rien passé de semblable.

" C'est tout ce que j'ai à déclarer sur cette affaire.

A le 21 Mars 1980 à 20 heures 10
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus,
j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retran-
cher.

la Personne entendue

L . A . P . J .

(A signé au carnet de déclarations)

Les recherches effectuées sur la circonscription
de n'ont pas permis de découvrir d'autres témoins des
faits. En conséquence, nous avons clos notre procédure en l'é-
tat.

SIX EXPEDITIONS:

- La première à Monsieur le Préfet de à .
- La deuxième à Monsieur le Procureur de la République à .
- La troisième à Monsieur le Général commandant la région Aérienne
- La quatrième à Monsieur le Ministre des Armées.
- La cinquième à Monsieur Le Ministre des Armées.
- La sixième aux archives.

Fait et Clos à le 19 Mai 1980

Le Gendarme J _____ , F _____ , A.P.J.